

PROGRAMME D'AIDE ET D'INFORMATION AUX ASSOCIATIONS BAYONNAISES

2020/2021



CENTRE DE RESSOURCES
ET D'APPUI
À LA VIE ASSOCIATIVE

bayonne.fr

Bayonne*
BAIONA-PAYS BASQUE
Plurielle et si singulière

Baiona, elkarteen hiria

800 elkarte baino gehiagok dute jeinu handiz eta suharki jarduten gure hirian. Izan kirol, kultur, humanitario, besta edo ingurumen arlokoak, gazteei edo ez hain gazteei zuzentzen bazaizkie, betekizun nagusia dute hiriaren bizian. Zeharkatzen dugun sekula ez gertatu garai honetan, nehoiz baino gehiago neurtzen dugu proposatzen dizkiguten aktibitateen balio soziala.

Elkarteek ezbairik gabe, aldarrikatzen dugun baionar izpiritu horren ezaugarri nagusiak diren bizkortasuna eta bihotz berotasunaren oinarrian dira. Bere elkarteak gabe, Baiona ez litzateke den bezalakoa. Bere elkarteak gabe, gure hiriak ez luke zapore berdina!

Arlo askotako aktibitate oso desberdinak praktikatzeko aukera eskaintzen digute guziek. Gure hainbat arlotako elkarteen bizkortasuna sekulako abantaila baita gure hiriaren bizitasunari dagokionez, haien egitasmoen garatzeko ahal bezain ongi laguntzeko baliabideak plantan ezartzen ditu Hiriak.

Dispositiboaren bihotzean, haien esku utzi baliabide tresna indartsua osatzen du Elkarteen Etxeak, trukatzek eta elkarteak burutu ahal izateko gune bateratzailea, aholkuak eta baliabideak dakartzan esparru bizia.

Leku honek, funtsezko eginkizuna betetzen duen elkarte bizirako baliabide eta laguntza zentroa (Crava) aterpetzen du ere. Zuendaritzakoei, animatzaileei, hezitzaileei eta kideei laguntza konkretua ekartzen die araudi, ekonomia, kudeaketa edo numeriko arloetan. Elkarte munduko eta instituzioetako partaide batzuk animatzen dituzte informazio eta sentiberatze saioak.

Azkenik, baliabide zentroa, beneboloei elkarte baten ibilmoldea ongi kudeatzeko beharrezkoak diren jakintzak lortzea eta ezagutza hauek balidatzea ahalbidetzen dien administrazio kudeaketarako formakuntza ziurtagiratze (CFGA) desmartxan sartzen da. Cravak proposatzen dituen gaikako informazio saioetara hurbiltzen den jende kopuru handiak frogatzen du sostengu onuragarria dela. Gaur egungo krisi testuinguruan, haren jarduera garatzen du indarrean diren osagarri arauak artoski errespetatuz.

Milesker Baionako elkarte guziei! Zuen engaiamenduaren bitartez, egunero erakusten diozue atxikimendua gure hiriari eta gure herritarren onurako dagoen zinezko indar aktibo bat osatzen duzue. Baiona Hiria honela saiatzen da besteen zerbitzuko bihotz osotasunez engaiatzen direnak suharki sostengatzen.

Zuen elkarte jarduera laguntzeko Baiona Hiriak proposatzen dizuen informazio edo formazio saioen programa ondoko orrialdetan aurkitzeko gomita luzatzen dizuet.

Jean-René Etchegaray
Bainoako Auzapeza

Euskal Hirigune Elkargoko Lehendakaria

Bayonne, la ville des associations

Bayonne est riche de plus de 800 associations qui œuvrent avec talent et passion.

Qu'elles soient sportives, culturelles, humanitaires, festives ou environnementales, qu'elles s'adressent aux jeunes ou aux moins jeunes, elles jouent un rôle majeur dans la vie de la cité. Dans la période inédite que nous traversons, nous mesurons, plus que jamais, la valeur sociale des activités qu'elles nous proposent.

Les associations contribuent indiscutablement au dynamisme et à l'enthousiasme qui sont les marques de fabrique de cet esprit bayonnais que nous revendiquons.

Sans ses associations, Bayonne ne serait pas ce qu'elle est. Sans ses associations, notre ville n'aurait pas la même saveur !

Toutes nous offrent la chance de pouvoir pratiquer des activités variées dans de très nombreux domaines.

Parce que le dynamisme et la diversité de nos associations sont des atouts essentiels pour la vitalité de notre cité, la Ville met en œuvre des moyens conséquents pour les accompagner au mieux dans leurs projets..

Au cœur du dispositif, la Maison des associations constitue un puissant outil logistique à leur disposition, un pôle fédérateur qui favorise les échanges et les rencontres, un espace vivant qui apporte conseils et ressources.

Celieu accueille également le Centre de ressources et d'appui à la vie associative (Crava)

qui remplit une mission essentielle. Il apporte aux dirigeants, animateurs, éducateurs et adhérents des associations une aide concrète dans les domaines réglementaires, économiques ou managériaux. Il s'inscrit également dans la démarche de certification de formation à la gestion administrative (CFGGA) qui permet aux bénévoles de bénéficier des connaissances nécessaires au fonctionnement d'une association et de valider ses acquis. Il s'agit d'un soutien bénéfique, comme en témoigne la forte fréquentation des séances d'information thématiques que le Crava propose. Dans le contexte actuel de crise, il poursuit son activité dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur.

Merci à tous les membres des associations bayonnaises !

Par votre engagement, vous montrez au quotidien votre attachement à notre ville et formez une véritable force active au service de nos concitoyens. La Ville de Bayonne s'attache ainsi à soutenir avec ferveur ceux qui s'investissent et s'engagent avec dévouement au service des autres.

Je vous invite à découvrir dans les pages qui suivent le programme des séances d'information ou de formation que la Ville de Bayonne vous propose pour accompagner votre activité associative.

Jean-René Etchegaray
Maire de Bayonne

Président de la Communauté d'agglomération Pays Basque

La Ville de Bayonne soutient le tissu associatif

Le Centre de ressources et d'appui à la vie associative (Crava) est une initiative de la Ville de Bayonne afin d'accompagner au plus près les 800 associations qui contribuent à l'animation de la cité.

Avec le concours de Profession Sport & Loisirs 64, porteur du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), le Crava propose gratuitement aux associations bayonnaises :

Un programme d'information sur les thèmes prioritaires

Face à l'évolution réglementaire, économique et thématique du milieu associatif, la collectivité propose aux associations des séances d'information et de sensibilisation, avec l'intervention d'experts et de partenaires.

Un parcours de formation : le Certificat de Formation à la Gestion Associative (C.F.G.A.)

Le C.F.G.A. s'adresse à tous les bénévoles, âgés de seize ans minimum, membres d'une association souhaitant s'investir dans des projets associatifs et s'inscrire dans une démarche de certification. Il permet aux bénévoles d'acquérir et valider les connaissances nécessaires au fonctionnement d'une association.

De l'accompagnement renforcé

Certains thèmes abordés en séances d'information et de sensibilisation peuvent être approfondis lors de sessions collectives (10 associations maximum), en fonction des besoins exprimés par les associations. Ces journées sont organisées par le DLA Pyrénées-Atlantiques.

Des permanences régulières de partenaires institutionnels et techniques

Les associations peuvent, sur rendez-vous, rencontrer des interlocuteurs en fonction de leurs compétences spécifiques : réglementation d'une manifestation, sécurité/hygiène, droit du travail et emploi, assurance, gestion sociale, fiscalité, vie associative...

Un partenariat avec la Cyberbase de Bayonne

Suite aux demandes de bon nombre d'associations de se familiariser avec les nouvelles technologies dans le cadre de leurs activités respectives, la Cyberbase de Bayonne propose une série d'ateliers spécifiques en direction des bénévoles.

71 rue Bourgneuf – 64100 Bayonne – Tél : 05 59 15 10 91

Inscription gratuite auprès de la Maison des associations

11 allée de Glain - 64100 Bayonne

Tél : 05 59 44 74 10 – Mél : mda@bayonne.fr

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h.

→ LES SÉANCES D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Trouvez tous les détails sur le contenu de ces séances d'information ainsi que les bulletins d'inscription dans les pages qui suivent. Toutes ces séances d'information se déroulent à la Maison des associations ou à la Cyber-base de Bayonne.

Jeudi 5 novembre 2020

Création, statuts et fonctionnement d'une association

PSL 64

18h15 - 20h45

Lundi 23 novembre 2020

Le projet associatif

PSL 64

18h15 - 20h45

Samedi 28 novembre et samedi 5 décembre 2020

Créer vos supports de communication

Cyber-base

9h30 - 12h

Mardi 1^{er} décembre 2020

Les sources de financement d'une association

PSL 64

18h15 - 20h45

Mardi 5 janvier 2021

Entreprendre dans l'Économie Sociale et Solidaire, un modèle à part ?

France Active Aquitaine

18h15 - 20h45

Jeudi 14 janvier 2021

Responsabilité des dirigeants

Délégué départemental à la vie associative

18h15 - 20h45

Lundi 22 février 2021

Passage à l'emploi et contractualisation

PSL 64 + URSSAF + Pôle Emploi

18h15 - 20h45

Samedi 6 mars 2021

Les bases de la comptabilité et de la gestion

PSL 64

9h - 16h, Salle d'Albizia

Samedi 13 et samedi 20 mars 2021

Sensibilisation à la création d'un site internet

Cyber-base

9h30 - 12h

Lundi 29 mars 2021

Mobiliser, recruter et fidéliser des bénévoles

PSL 64

18h15 - 20h45

Mardi 4 mai 2021

Médiation et gestion de conflits

CREPS Aquitaine

18h15 - 20h45

Mardi 11 mai 2021

Du projet d'activité au budget prévisionnel

PSL 64

18h15 - 20h45

CRÉATION, STATUTS ET FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

Voici des exemples de questions qui seront abordées :

Que dit exactement la Loi ? Que peut-on faire ou pas sous le statut juridique associatif ? Les différents types d'associations et leurs capacités. Existe-t-il des limites au développement d'une association ?

Fonctionnement de l'association - le contrat entre les membres : élaboration des statuts.

Le choix d'un fonctionnement interne: démocratie participative ou représentative ? Le conseil d'administration, le bureau, le président, peut-on s'organiser autrement ? La déclaration à la Préfecture, la publication au Journal Officiel, la vie de l'association, la réunion des instances, l'organisation des activités. Vos statuts sont anciens : quand devez-vous les modifier, quelles sont les démarches ?

Jeudi 5 novembre 2020

- De 18h15 à 20h45

Animation :

PSL 64



LE PROJET ASSOCIATIF

Le projet associatif reflète l'esprit de l'association, ses valeurs, son histoire. Il est essentiel pour la mise en œuvre et le fonctionnement de l'association, ainsi que pour la communication entre ses membres et à l'extérieur, avec des partenaires...

Il est donc nécessaire d'y réfléchir et d'avoir une organisation pour mettre en œuvre son « chantier » et les questions à se poser pour ne rien oublier..

Comment le formaliser : définition, pourquoi le mettre en place, à quoi et à qui sert-il ? quelles sont les étapes de la formalisation ? Comment le faire vivre, l'animer : constitution d'un groupe projet, comment mobiliser les bénévoles autour du projet associatif ?

Lundi 23 novembre 2020

- De 18h15 à 20h45

Animation :

PSL 64



CRÉER VOS SUPPORTS DE COMMUNICATION

Initiation à deux logiciels libres et gratuits pour créer une affiche ou un flyer pour un évènement, ou pour créer une plaquette de présentation de votre structure et également préparer vos images (photos, dessins) en vue d'une publication sur le web.

Logiciels utilisés :

- GIMP (équivalent Photoshop) 2h30
- Inkscape (équivalent adobe Illustrator/InDesign) 2h30

Lors de cet atelier vous apprendrez les bases sur les différentes résolutions utilisées pour l'affichage sur écran, l'impression, et le tirage photographique, et quelles définitions choisir en fonction du support désiré.

Grâce à quelques règles simples, vous pourrez redimensionner et compresser vos images pour une utilisation sur le web, ou vérifier qu'elles seront de dimension suffisante pour être incorporées dans une composition graphique de type affiche.

Le logiciel utilisé sera GIMP (2.8 ou 2.10).

Dans un second temps, vous découvrirez à travers un exemple l'utilisation du logiciel de dessin vectoriel Inkscape afin de créer une affiche pour un évènement fictif. Vous apprendrez également quelques rudiments de design afin d'éviter les erreurs et fautes de goût les plus courantes (composition, police de caractère, contraste et couleurs,...).

**Samedi 28 novembre
et samedi 5 décembre 2020**

- De 9h30 à 12h, à la Cyber-base.

Animation :

Cyber-base de Bayonne

Attention !

Nombre de places limité



LES SOURCES DE FINANCEMENTS D'UNE ASSOCIATION

Qu'est-ce qu'une subvention ? Toute association peut-elle en bénéficier ? Qui peut attribuer une subvention ? Quels sont les différents types de financement que je peux mobiliser pour mon association ? Dois-je tout attendre d'une collectivité ? Quelle est la différence entre un mécène, un sponsor et une fondation ? Quels financements privés sont accessibles ? Une commune a fait appel à mon association pour une animation. Suis-je obligé de signer une convention ? Dois-je établir une facture ou solliciter une subvention ? Quelles sont les pièces justificatives que l'on doit fournir en contrepartie d'un financement public ?

Dans quelles conditions une collectivité peut-elle attribuer une aide au fonctionnement, à l'investissement, ou exceptionnelle ? La collectivité m'attribue une subvention en contrepartie de la réalisation d'un certain nombre d'animations : est-ce une prestation de service ?

Mardi 1^{er} décembre 2020
– De 18h15 à 20h45

Animation :
PSL 64



ENTREPRENDRE DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UN MODÈLE À PART : « PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ÉCONOMIQUES POUR ASSEoir LE PROJET ASSOCIATIF »

Entreprendre dans l'Économie Sociale et Solidaire nécessite la prise en compte d'enjeux tant économiques que sociaux.

Comment construire l'équilibre d'un modèle économique viable autour d'un projet social ?

Au-delà de la loi qui définit le cadre, des notions incontournables interviennent telles que l'utilité sociale, l'intérêt général, l'agrément « entreprise solidaire ». Nous aborderons les différentes approches de construction d'un projet ESS, ses principes fondateurs, les facteurs de réussite...

Venez partager une autre façon d'entreprendre.

Mardi 5 janvier 2021
– De 18h15 à 20h45

Animation :
France Active Aquitaine



LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

Voici des exemples de questions qui seront abordées :

Responsabilité civile, responsabilité pénale, obligations d'assurance, etc.

Les associations sont soumises à des contraintes générales, mais aussi en fonction de leur secteur d'activité : qui est responsable en cas d'accident ? Quels risques sont encourus par le président, le salarié ?

Je viens de prendre la présidence de l'association, suis-je responsable des actions engagées par mon prédécesseur ? Suis-je responsable des actes des adhérents de l'association ?

Je suis président d'une association, dois-je souscrire une assurance particulière ?

L'association que je préside souhaite organiser un grand concert, dois-je en informer notre assurance et prendre une garantie organisateur de spectacle ? Si un spectateur se blesse, suis-je responsable ?

Au cours d'une manifestation que l'on nous avait demandé d'animer, notre sonorisation et nos éclairages ont été endommagés. L'organisateur ne veut pas nous les rembourser...

Quels sont nos droits ?

Jeudi 14 janvier 2021

– De 18h15 à 20h45

Animation :

Philippe ETCHEVERRIA - DDVA



PASSAGE À L'EMPLOI ET CONTRACTUALISATION

Voici des exemples de questions qui seront abordées :

Quelles sont les démarches pour créer un emploi dans mon association ? Quels sont les différents contrats que je peux proposer ? Existe-t-il des aides pour me permettre d'embaucher ? Existe-t-il des dispositifs particuliers en fonction du secteur d'activité ? Comment et par qui puis-je me faire accompagner pour gérer au mieux cette nouvelle relation ? J'avais un salarié en contrat aidé qui arrive à échéance, l'association ne pourra pas le conserver alors qu'il assurait toute la gestion et l'animation, etc. La Ville ne peut pas augmenter notre subvention afin que l'on puisse le conserver. Que devons-nous faire ? Nous versons une indemnité à notre chef de chœur qui souhaite que nous la déclarions comme un remboursement de ses frais de déplacements alors qu'il habite à quelques kilomètres : est-ce légal ? Si ce chef de chœur est rémunéré, dois-je solliciter une licence d'entrepreneur de spectacle ? Indemnités, salaires, remboursements de frais, avantages en nature... ? La déclaration préalable à l'embauche, le GUSO, la médecine du travail...

Lundi 22 février 2021

- De 18h15 à 20h45

Animation :

PSL 64 - Pôle Emploi - Urssaf



LES BASES DE LA COMPTABILITÉ ET DE LA GESTION

Quel type de comptabilité appliquer ? Quel intérêt d'avoir un compte de résultat et un bilan ?

Comment les élaborer simplement ? Quelles sont les exigences de mes partenaires ?

Qu'est-ce que la trésorerie ? Comment la renforcer ?

Quels outils simples pour piloter mon activité ?

Combien de temps dois-je conserver les documents comptables ? La collectivité qui nous subventionne me demande de faire vérifier mes comptes par un expert comptable, est-ce normal ? La certification par le président et le trésorier ne suffit-elle pas ? Nous avons dans notre association un expert-comptable, ne peut-il pas, en tant que membre de l'association, occuper le poste de trésorier et certifier les comptes ?

Qu'est-ce qu'un commissaire aux comptes ? Est-ce obligatoire ? Faut-il le rémunérer ? Plutôt que recevoir une subvention, n'est-il pas préférable d'émettre une facture ?

Quels sont les seuils à partir desquels une association doit fournir des justificatifs (aussi bien sur les subventions que sur les factures) ?

Samedi 6 mars 2021

– De 9h à 16h à la Salle l'Albizia,
rue Jeanne Peyré

Animation :

PSL 64



SENSIBILISATION À LA CRÉATION D'UN SITE INTERNET

Internet étant devenu un moyen de communication incontournable, il devient important pour chaque association de disposer de son site Internet propre afin de satisfaire la curiosité des futurs adhérents. L'objectif de cet atelier est donc d'offrir la possibilité à l'association de disposer d'un nouveau moyen de communication.

Deux matinées pour mettre en place ou améliorer cet outil essentiel dans son association.

Samedi 13 et samedi 20 mars 2021

– De 9h30 à 12h à la Cyber-base

Animation :

Cyber-base de Bayonne

Attention !

Nombre de places limité

MOBILISER, RECRUTER ET FIDÉLISER DES BÉNÉVOLES

Le bénévolat est toujours l'objet de nombreux débats et véhicule derrière lui, depuis plusieurs années, une image d'essoufflement, de désengagement, de responsabilités excessives, de nombreuses contraintes...

Or les bénévoles restent le socle indispensable de la vie associative !

L'objectif de cette soirée est simple : décortiquer les caractéristiques actuelles de l'engagement, ses motivations, ses formes, afin de vous aider à contrer cette éventuelle érosion au sein de votre association.

Trouver de nouveaux moyens d'agir, voire même de réagir, afin de permettre à votre structure de continuer à se développer, ce sera le fil rouge de cette soirée.

Divers outils, qui faciliteront la démarche interne, vous seront présentés ainsi que les principales mesures législatives de nature à favoriser ce mouvement.

Lundi 29 mars 2021

– De 18h15 à 20h45

Animation :

PSL 64

MÉDIATION ET GESTION DE CONFLITS

Les conflits – affrontements – sont inhérents aux rapports humains car ils résultent de différences de points de vue ou d'opinion entre les individus. Dans certains moments de notre vie, nous sommes confrontés à des conflits que nous savons plus ou moins bien gérer... Souvent délicats, difficiles, dans les relations tant personnelles que professionnelles, les conflits, sont parfois de véritables contraintes, mais il est possible d'en retirer des bénéfices.

L'individualisme grandissant dans nos sociétés serait une des clefs – entre autre – des conflits rencontrés. Plus l'individu est individualiste plus il estime que certaines choses lui sont dues, ce qui accroît sa difficulté à penser et à se positionner dans l'intérêt général. Ce type de comportement complique grandement le rapport de l'individu aux membres du groupe dans lequel il évolue.

Il peut être intéressant de savoir repérer et gérer les conflits afin de préserver une ambiance de travail agréable et productive au sein de l'association.

Lors de l'intervention seront abordées :

- Les éléments de base d'une communication interpersonnelle claire et constructive.
- A contrario, quelles transactions humaines peuvent induire un conflit ?
- Quelles sont les caractéristiques essentielles d'un conflit ?
- À quel moment est-il possible, concrètement, de repérer le début du conflit ?
- Quelles sont les étapes fondamentales d'évolution d'un conflit ?
- Comment gérer au mieux un conflit ?
- Les 4 questions clés à se poser lors d'un conflit ?

Mardi 4 mai 2021

– De 18h15 à 20h45

Animation :

CREPS Aquitaine




DU PROJET D'ACTIVITÉ AU BUDGET PRÉVISIONNEL

À différents moments de la vie quotidienne de l'association, il est bon d'avoir un minimum de visibilité sur sa situation financière. Le budget prévisionnel constitue le premier outil de pilotage utile dans une organisation. Au-delà des obligations administratives diverses (du dossier de subvention), l'établissement du budget prévisionnel doit être un moment privilégié de réflexion qui permet de prendre le recul nécessaire à la fois sur ses différentes activités mais aussi de façon plus globale sur la situation à venir de la structure. Faut-il commencer par les dépenses ? Par les recettes ? Comment je valorise le bénévolat ? L'essentiel est bien de s'attacher à confronter les projets avec la réalité, c'est aussi pour cela qu'il faut agir avec méthode.

Mardi 11 mai 2021
– De 18h15 à 20h45

Animation :
PSL 64



Certificat de Formation à la Gestion Associative

CFGA

SESSION BAYONNE 2020-2021

Vous êtes :

- Jeune bénévole ou en passe de le devenir
- Bénévole actif depuis de nombreuses années
- Volontaire en service civique, étudiant, salarié, porteur de projet...

Vous souhaitez :

- Mettre à jour vos connaissances
- Acquérir des compétences en gestion associative
- Valider et certifier votre savoir-faire

Créé par le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, le **Certificat de Formation à la Gestion Associative (C.F.G.A.)** vise à répondre aux besoins de formation exprimés par le secteur associatif. Il consiste à faire acquérir aux bénévoles les connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Le C.F.G.A. s'adresse à tous les bénévoles, âgés de seize ans minimum, membres d'une association qui souhaitent s'investir dans des projets associatifs.

Il se décline en deux phases (35h théorique + 120h stage pratique) et vous permet de sécuriser votre engagement associatif.

Il est entièrement pris en charge par des fonds publics.

Inscription avant le **5 novembre 2020** en ligne sur :

<http://cfga64.wixsite.com/cfga64> (formulaire de pré-inscription)

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

• Profession Sport & Loisirs 64

Jean Massoué : 05 59 14 19 64

Cathy Fischer : 05 59 14 19 11

DLA

→ Le dispositif local d'accompagnement

Impulsé au niveau national par l'État, la Caisse des dépôts et le soutien de l'Europe (FSE), le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) bénéficie localement du soutien financier de plusieurs partenaires publics : le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental 64, l'agglomération Pau Béarn Pyrénées. Il a pour objet le maintien et le développement de l'emploi et de l'activité dans les structures d'utilité sociale, notamment les associations. Il vise à répondre aux besoins des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans leurs efforts de pérennisation des emplois par la recherche de leur consolidation économique et/ou leur professionnalisation.

Sur le département des Pyrénées-Atlantiques, Profession Sport & Loisir 64 porte ce dispositif depuis 2003.

Les principes de fonctionnement du DLA

- une démarche volontaire : c'est la structure qui contacte le DLA afin d'identifier ses besoins sur la base d'un état des lieux ;
- la prise en charge de l'accompagnement : le DLA propose un plan d'accompagnement, s'appuie sur les ressources du territoire (collectivités, services de l'État...) et finance des journées de conseil ;
- la garantie de l'expertise : les accompagnements sont réalisés par des consultants repérés en fonction de leurs compétences, de leurs connaissances du milieu associatif et des secteurs d'activités. Ils sont sélectionnés par appel d'offre ;
- un suivi systématique : le DLA suit l'évolution de la structure et reste à l'écoute après intervention du consultant.

Contact DLA : Cathy Fischer / Mathilde Lasserre

PROFESSION SPORT & LOISIRS 64

05 59 14 19 11 ou 05 59 14 19 64

cathy.fischer@profession-sport-loisirs.fr / mathilde.lasserre@profession-sport-loisirs.fr



info-dla.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

À la séance d'information :

« **CRÉATION, STATUTS ET FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION** »

organisée le **jeudi 5 novembre 2020, de 18h15 à 20h45**, à la Maison des associations.

À retourner au :

Centre de ressources et d'appui à la vie associative

Maison des associations - 11, allée de Glain - 64100 BAYONNE

Tél : 05 59 44 74 10 - Mél : mda@bayonne.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

Mél : Tél. :

Titre de l'association :

Adresse du siège social :

Fonction dans l'association :

Participera

Ne participera pas

(Cet imprimé peut être photocopié s'il y a plusieurs personnes intéressées)



BULLETIN D'INSCRIPTION

Aux séances d'information : « **LE PROJET ASSOCIATIF** »

organisée le **lundi 23 novembre 2020, de 18h15 à 20h45**, à la Maison des associations.

à la Cyber-base de Bayonne - 71 rue Bourgneuf - 64100 Bayonne.

À retourner au :

Centre de ressources et d'appui à la vie associative

Maison des associations - 11, allée de Glain - 64100 BAYONNE

Tél : 05 59 44 74 10 - Mél : mda@bayonne.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

Mél : Tél. :

Titre de l'association :

Adresse du siège social :

Fonction dans l'association :

Participera

Ne participera pas

(Cet imprimé peut être photocopié s'il y a plusieurs personnes intéressées)





BULLETIN D'INSCRIPTION

À la séance d'information : « **CRÉER VOS SUPORTS DE COMMUNICATION** »
organisée les **samedis 28 novembre et 5 décembre 2020, de 9h30 à 12h**,
à la Cyber-base de Bayonne – 71 rue Bourgneuf - 64100 Bayonne.

À retourner au :

Centre de ressources et d'appui à la vie associative
Maison des associations - 11, allée de Glain - 64100 BAYONNE
Tél : 05 59 44 74 10 - Mél : mda@bayonne.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Mél : Tél. :

Titre de l'association :

Adresse du siège social :

Fonction dans l'association :

Participera

Ne participera pas

(Cet imprimé peut être photocopié s'il y a plusieurs personnes intéressées)



BULLETIN D'INSCRIPTION

Aux séances d'information :

« **LES SOURCES DE FINANCEMENTS D'UNE ASSOCIATION** »
organisée le **mardi 1^{er} décembre 2020, de 18h15 à 20h45**,
à la Maison des associations.

À retourner au :

Centre de ressources et d'appui à la vie associative
Maison des associations - 11, allée de Glain - 64100 BAYONNE
Tél : 05 59 44 74 10 - Mél : mda@bayonne.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Mél : Tél. :

Titre de l'association :

Adresse du siège social :

Fonction dans l'association :

Participera

Ne participera pas

(Cet imprimé peut être photocopié s'il y a plusieurs personnes intéressées)



BULLETIN D'INSCRIPTION

À la séance d'information :

ENTREPRENDRE DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UN MODÈLE À PART : « PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ÉCONOMIQUES POUR ASSEoir LE PROJET ASSOCIATIF »

organisée le **mardi 5 janvier 2021, de 18h15 à 20h45**, à la Maison des associations.

À retourner au :

Centre de ressources et d'appui à la vie associative

Maison des associations - 11, allée de Glain - 64100 BAYONNE

Tél : 05 59 44 74 10 - Mél : mda@bayonne.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

Mél : Tél. :

Titre de l'association :

Adresse du siège social :

Fonction dans l'association :

Participera **Ne participera pas**

(Cet imprimé peut être photocopié s'il y a plusieurs personnes intéressées)



BULLETIN D'INSCRIPTION

À la séance d'information : **« LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS »**

organisée le **jeudi 14 janvier 2021, de 18h15 à 20h45**, à la Maison des associations.

À retourner au :

Centre de ressources et d'appui à la vie associative

Maison des associations - 11, allée de Glain - 64100 BAYONNE

Tél : 05 59 44 74 10 - Mél : mda@bayonne.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

Mél : Tél. :

Titre de l'association :

Adresse du siège social :

Fonction dans l'association :

Participera **Ne participera pas**

(Cet imprimé peut être photocopié s'il y a plusieurs personnes intéressées)



BULLETIN D'INSCRIPTION

À la séance d'information :

« **PASSAGE À L'EMPLOI ET CONTRACTUALISATION** »

organisée le **lundi 22 février 2021, de 18 h15 à 20h45**, à la Maison des associations.

À retourner au :

Centre de ressources et d'appui à la vie associative

Maison des associations - 11, allée de Glain - 64100 BAYONNE

Tél : 05 59 44 74 10 - Mél : mda@bayonne.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

Mél : Tél :

Titre de l'association :

Adresse du siège social :

Fonction dans l'association :

Participera

Ne participera pas

(Cet imprimé peut être photocopié s'il y a plusieurs personnes intéressées)



BULLETIN D'INSCRIPTION

À la séance d'information : « **LES BASES DE LA COMPTABILITÉ ET DE LA GESTION** »

organisée le **samedi 6 mars 2021, de 9h à 16h**, à la salle **L'Albizia** 4 rue Jeanne Peyré, à Bayonne.

À retourner au :

Centre de ressources et d'appui à la vie associative

Maison des associations - 11, allée de Glain - 64100 BAYONNE

Tél : 05 59 44 74 10 - Mél : mda@bayonne.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

Mél : Tél :

Titre de l'association :

Adresse du siège social :

Fonction dans l'association :

Participera

Ne participera pas

(Cet imprimé peut être photocopié s'il y a plusieurs personnes intéressées)



BULLETIN D'INSCRIPTION

Aux 2 séances d'information :

« **SENSIBILISATION À LA CRÉATION D'UN SITE INTERNET** »

organisée le **samedi 13 et le samedi 20 mars 2021 de 9h30 à 12h**, à la Cyber-base de Bayonne - 71 rue Bourgneuf - 64100 Bayonne.

À retourner au :

Centre de ressources et d'appui à la vie associative

Maison des associations - 11, allée de Glain - 64100 BAYONNE

Tél : 05 59 44 74 10 - Mél : mda@bayonne.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Mél : Tél. :

Titre de l'association :

Adresse du siège social :

Fonction dans l'association :

Participera

Ne participera pas

(Cet imprimé peut être photocopié s'il y a plusieurs personnes intéressées)



BULLETIN D'INSCRIPTION

À la séance d'information : « **MOBILISER, RECRUTER ET FIDÉLISER DES BÉNÉVOLES** »
organisée le **lundi 29 mars 2021, de 18h15 à 20h45**, à la Maison des associations.

À retourner au :

Centre de ressources et d'appui à la vie associative

Maison des associations - 11, allée de Glain - 64100 BAYONNE

Tél : 05 59 44 74 10 - Mél : mda@bayonne.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Mél : Tél. :

Titre de l'association :

Adresse du siège social :

Fonction dans l'association :

Participera

Ne participera pas

(Cet imprimé peut être photocopié s'il y a plusieurs personnes intéressées)



BULLETIN D'INSCRIPTION

À la séance d'information : « **MÉDIATION ET GESTION DE CONFLITS** »
organisée le **mardi 4 mai 2021, de 18h15 à 20h45**, à la Maison des associations.

À retourner au :

Centre de ressources et d'appui à la vie associative
Maison des associations - 11, allée de Glain - 64100 BAYONNE
Tél : 05 59 44 74 10 - Mél : mda@bayonne.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

Mél : Tél. :

Titre de l'association :

Adresse du siège social :

Fonction dans l'association :

Participera

Ne participera pas

(Cet imprimé peut être photocopié s'il y a plusieurs personnes intéressées)



BULLETIN D'INSCRIPTION

À la séance d'information : « **DU PROJET D'ACTIVITÉ AU BUDGET PRÉVISIONNEL** »
organisée le **mardi 11 mai 2021, de 18 h15 à 20h45**, à la Maison des associations.

À retourner au :

Centre de ressources et d'appui à la vie associative
Maison des associations - 11, allée de Glain - 64100 BAYONNE
Tél : 05 59 44 74 10 - Mél : mda@bayonne.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

Mél : Tél. :

Titre de l'association :

Adresse du siège social :

Fonction dans l'association :

Participera

Ne participera pas

(Cet imprimé peut être photocopié s'il y a plusieurs personnes intéressées)

L'association **Profession Sport & Loisirs 64** est le représentant local du réseau national Profession Sport & Loisirs déployé sur l'ensemble du territoire.

Créée en 1993, elle développe sur le département des services tant à destination des individus que des structures principalement associatives. Spécialiste des questions d'emploi dans le sport, l'animation et les loisirs, elle gère et anime une bourse d'emploi, offre des services de gestion de paye, conseille et oriente les personnes tant sur les questions d'emploi que de formation. Elle bénéficie de différents labels et notamment celui de Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles sur l'ensemble du champ associatif ; elle porte aussi le Dispositif Local d'Accompagnement et accompagne ainsi les associations dans leur développement d'activités et d'emplois ; elle est aussi conventionnée « Tiers de Confiance » par l'Urssaf et opère comme un centre de gestion des payes pour les employeurs associatifs.

Enfin, elle est habilitée, pour délivrer le Certificat de formation à la gestion associative (CFGGA).

DES ACCOMPAGNEMENTS RENFORCÉS

La Maison des associations appuie ces séances d'information et de sensibilisation par des sessions d'approfondissement sur les thématiques choisies en fonction des besoins associatifs, repérés en amont. Le programme est établi en début de saison et communiqué aux associations par le DLA

Ces journées de travail sont animées par un intervenant spécialisé et peuvent accueillir une dizaine de structures.

DES LIENS AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU ASSOCIATIF

Vous êtes dirigeant d'association et souhaitez avoir une réponse concrète sur un cas particulier que vous rencontrez ? La Maison des associations vous permet d'être mis en relation avec des interlocuteurs locaux experts qui sauront vous conseiller :

- **Direction Départementale de la Cohésion Sociale** - Jeunesse, sports, vie associative
- **Conseil départemental** (services ESS, culture, sport...)
- **URSSAF** - Gestion sociale
- **Services Fiscaux** - Fiscalité
- **Pôle Emploi** - Emploi, types de contrats disponibles
- **Services municipaux** (directions des finances, du service juridique, etc.)
- **Assurances**
- **Services de l'État** (hygiène, sécurité, etc.)

→ **RENSEIGNEZ-VOUS : 05 59 44 74 10**



Avec le soutien de la DIRECCTE Aquitaine, de la Banque des Territoires, du FSE (Fonds Social Européen), du Département des Pyrénées-Atlantiques et de la Région Nouvelle-Aquitaine



bayonne.fr
05 59 44 74 10